

Vacance de fonctions

Directeur de l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers

NOR : MENS1700102V

avis

MENESR - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers sont déclarées vacantes à compter du 1er septembre 2017.

Conformément aux dispositions de l'article L. 715-3 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'institut ou l'école, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, s'agissant d'un établissement sous tutelle du seul ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront parvenir, sous pli recommandé, dans un délai de trois semaines (le cachet de La Poste faisant foi), à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers, Téléport 2, 1 avenue Clément Ade, BP 40109, 86961 Futuroscope Chasseneuil cedex.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05.